



Formation professionnelle pour les jeunes

Brevet Professionnel

## RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

Devenez agriculteur



**Apprentissage,  
L'efficacité vers l'emploi**

### Objectifs de la formation

- Devenir ouvrier polyvalent **hautement qualifié** ou **exploitant agricole**
- Obtenir par la voie de l'apprentissage un **diplôme de niveau IV** (équivalent niveau Bac) du Ministère de l'Agriculture et préparer votre insertion professionnelle
- Préparer votre **projet d'installation**

### Points forts de la formation

- Épreuves en **situations professionnelles**
- **Individualisation** des parcours de formation
- **Exploitation Bio** du Lycée Nature, à vocation pédagogique, conduite 100% en Agriculture Biologique de 130 ha (avec notamment 3 ateliers de production animale : ovin, porcin et avicole)
- Adhésion à la charte d'accueil d'apprenti(e) en **situation de handicap**
- Préparation au certificat Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Passage du **CACES** télescopique possible (Certification à la charge du candidat)
- Stage professionnel à **l'étranger (ERASMUS)**

### Durée et déroulement de la formation

- Le BP Responsable d'Entreprise Agricole (BP REA) se prépare sur **2 ans** (1200 heures) :
  - **1<sup>ère</sup> BP REA** : 600 heures (18 semaines) par an au CFA dont 2 semaines de stage à l'étranger (ERASMUS)
  - **Terminale BP REA** : 600 heures (18 semaines) par an au CFA
- Les cours ont lieu du **lundi 9h15 au vendredi 16h30** : 35 heures par semaine

### Conditions d'admission

- **Être titulaire** d'un CAPa Métiers de l'Agriculture, d'un BPA Travaux de la Production Animale ou d'un autre diplôme de niveau 3 ou plus
- Et avoir **conclu un contrat d'apprentissage** avec une exploitation agricole avec minimum 2 ateliers dont 1 production végétale et 1 production animale  
L'inscription au CFA est définitive à la **signature du contrat d'apprentissage**
- **Validation des Acquis Académiques (VAA)** : au cas par cas, selon les diplômes détenus par le candidat, une VAA sera mise en œuvre
- Le maître d'apprentissage **doit remplir des conditions** minimales de qualification et d'expérience professionnelle
- L'apprentissage peut s'effectuer sur **deux exploitations** sous réserve de la mise en place d'une convention de mise à disposition

### Coût de la formation

- Formation prise en charge par les OPCO (Opérateur de Compétence), donc gratuite pour les jeunes
- Une participation de 50 à 120 € est demandée pour les frais de dossier et de photocopies

## Délais d'accès

- **Prise en charge de la demande par le CFA** : 2 semaines à compter de la demande.
- **Début de la formation** : Septembre à novembre inclus  
Pour d'autres dates, nous contacter

## Contenus de la formation : aptitudes et compétences

- **Se situer en tant que professionnel**
  - Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
  - Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation
- **Piloter le système de production**
  - Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements
  - Gérer le travail
- **Conduire le processus de production dans l'agroécosystème**
  - Combiner les différentes activités liées aux productions
  - Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions
- **Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise**
  - Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économique et financiers
  - Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique
- **Valoriser les produits ou services de l'entreprise**
  - Commercialiser un produit ou un service
  - Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif
- **Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale et à l'Emploi (UCARE)** :
  - S'adapter à des enjeux professionnels particuliers



Le tableau des épreuves et capacités visées est remis avec le calendrier d'alternance, en début de formation

## Suivi et évaluation

- Les partenaires de la formation (employeur, tuteur, famille, CFA) connaissent et contrôlent les activités de l'apprenti avec :
  - Le livret d'apprentissage
  - Les rencontres Parents/Employeurs/Apprentis/Formateurs, organisées en janvier
  - Les visites du coordinateur sur l'entreprise (une en fin de période d'essai, une en cours d'année)
  - Des rencontres exceptionnelles si besoin
- **La validation des 7 UC** est nécessaire pour l'obtention du BP Responsable d'Entreprise Agricole
- Le bénéfice des UC acquises est **conservé 5 ans** (le candidat peut représenter la ou les UC manquantes)
- Les évaluations se déroulent **tout au long de la formation**, lorsque l'apprenti est prêt, sous forme d'entretien d'explication (hormis quelques dates fixées pour l'ensemble du groupe : CACES ...)

## Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- **Les moyens pédagogiques et techniques.**
  - 10 salles de cours
  - Salles informatiques
  - 1 Centre de Ressources (CdR), espace dédié à l'individualisation des parcours de formation
  - des installations sportives sur site (gymnase, pistes, terrains)
  - une exploitation agricole intégrée à l'établissement (4 ateliers : maraîchage, ovin viande, porc, volaille et vente directe)
  - 4 ha d'espaces verts sur l'établissement, entièrement dédiés aux activités pratiques
  - une halle « paysage-environnement » de 800 m2 disposant d'ateliers bois, métaux et machinisme, et d'une aire de pratique de 5000 m2 avec une partie sous abri de 300 m2
  - des équipements techniques pédagogiques nombreux : 2 mini-pelles, 3 micro-tracteurs, 1 tracteur agricole, 1 chariot télescopique, 1 motobasculeur, 2 tondeuses autoportées, 18 tronçonneuses, ...
- **Les moyens d'encadrement :**
  - une équipe pédagogique de 28 formateurs permanents (en enseignement technique, scientifique, général)
  - une équipe d'accompagnement : « Vie Educative de l'Apprenti » (VEA) et Conseillère Jeune Entreprise
  - une équipe support (secrétaire, Conseillère Jeune Entreprise, directeur, développeurs, assistante pédagogique, chargé de planification)
  - deux référentes RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé), PSH (Personne en Situation de Handicap)

### Poursuite d'études et insertion professionnelle

- **Certificat de Spécialisation**
- **Salarié agricole**
- **Projet d'installation**



Version du 06.05.2021

## CFA Nature

Allée des Druides – CS 70022 – 85035 La Roche sur Yon cedex  
02 51 09 82 72 - ✉ cfa.la-roche-sur-yon@educagri.fr

[www.lyceenature.com](http://www.lyceenature.com)